



Si vous cochez « Oui », ce risque doit être reporté dans votre Document Unique.

NOTES

Etes-vous concerné ?

☐

Oui

☐

Non



Unité(s) de travail concernée(s) :



Situations dangereuses repérées dans l'entreprise :

Risque Vibrations

Vibrations transmises au système main-bras et/ou au corps entier par l'utilisation d'outils portatifs et/ou lors de la conduite de véhicule.



Effets sur la santé

- Troubles musculosquelettiques (TMS) : dos, membres supérieurs..
- Troubles de la circulation sanguine (syndrome de Reynaud...)



Exemples de situations dangereuses

- Conduite d'un chariot élévateur sur sol dégradé
- Utilisation prolongée d'un marteau piqueur, d'un perforateur...
- Secousses lors de la conduite d'engins de chantier
- Utilisation d'un véhicule et/ou outils à mains anciens et dégradés



Exemples de mesures de prévention

- Sensibiliser/former les salariés au risque
- Choisir à l'achat des véhicules et outils ayant un niveau vibratoire aussi bas que possible
- Entretenir régulièrement les machines
- Limiter la transmission des vibrations (sols lisses, amortissement au niveau du siège, de la prise en main des outils...)
- Maintenir les sols, les véhicules et les outils en bon état
- Limiter/réduire le temps d'exposition